

Informations sur les récipients réutilisables de la firme reCIRCLE

En choisissant les récipients réutilisables de reCIRCLE, vous réduisez les déchets et vous préservez l'environnement. Pour une consigne de CHF 10.–, vous recevez une reBOX. Vous pouvez retourner celle-ci dans l'ensemble des services de plats à emporter qui participent au projet et recevoir en retour votre consigne ou une nouvelle reBOX.

Questions souvent posées	Réponses
Qu'est-ce que « reCIRCLE » ?	<ul style="list-style-type: none"> reCIRCLE est un système national de récipients réutilisables pour la restauration mobile. Vous trouverez de plus amples informations sur le site recircle.ch.
Où puis-je rendre la reBOX ?	<ul style="list-style-type: none"> La reBOX peut être rendue dans tous les restaurants partenaires de reCIRCLE. La liste de ces restaurants se trouve sur le site recircle.ch. Dans les restaurants SV, mais uniquement à la caisse et non aux buffets où sont servis les repas.
Comment rendre la reBOX ?	<ul style="list-style-type: none"> La reBOX doit être rendue avec son couvercle.
Est-ce que je peux rendre une reBOX sans couvercle ?	<ul style="list-style-type: none"> Pour récupérer vos 10 francs de consigne, vous devez rendre la reBOX avec son couvercle.
Est-ce que je dois nettoyer moi-même la reBOX ?	<ul style="list-style-type: none"> Si vous rendez la reBOX le jour même, vous n'avez pas besoin de la laver. Mais dans le cas où vous rendriez la reBOX plus tard, nous vous saurions gré de la rincer rapidement auparavant. Pour des raisons liées au respect des règles d'hygiène, nous ne pouvons reprendre les reBOX dans lesquelles se sont formées des moisissures.
Est-ce que je peux également rendre les reBOX vertes de Migros ?	<ul style="list-style-type: none"> Non, les reBOX vertes de Migros ne peuvent être livrées et rendues que dans les restaurants Migros. Seuls les restaurants SV et autres partenaires de reCIRCLE reprennent les reBOX de couleur aubergine.
Est-ce que je peux récupérer ma consigne si je rends une reBOX abîmée ?	<ul style="list-style-type: none"> Non, nous ne rendons pas les consignes pour des reBOX abîmées. Mais nous reprenons la reBOX abîmée et la renvoyons à reCIRCLE afin qu'elle soit correctement recyclée.
Est-ce que je peux de nouveau remplir une reBOX que j'aurais moi-même nettoyée ?	<ul style="list-style-type: none"> Pour des raisons liées au respect des règles d'hygiène, nous ne distribuons que les reBOX que nous avons nous-mêmes nettoyées.
Pourquoi est-ce que je ne peux pas apporter mes propres récipients (par exemple, Tupperware) ?	<ul style="list-style-type: none"> Pour des raisons liées au respect des règles d'hygiène, nous ne remplissons que des récipients que nous avons nous-mêmes nettoyés. Par ailleurs, il nous est impossible de tarer les balances de la caisse pour les différents récipients.



SVrestaurant

<p>Est-ce que les reBOX sont adaptées à l'alimentation ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les reBOX sont fabriquées en PBT, le couvercle en PP.• Les reBOX ont été testées par SQTS (Swiss Quality Testing Services) et classées comme non toxiques. Elles peuvent donc contenir des aliments.• Elles sont adaptées au micro-ondes et lavables à 121 °C maximum.
--	--

Vous obtiendrez de plus amples informations auprès des collaborateurs et collaboratrices du restaurant, à l'adresse courriel nachhaltigkeit@sv-group.ch ou sur le site recircle.ch.